

Comment créer sa micro-entreprise avec Legalstart ?

Description

Parmi les diverses formalités accessibles sur son site, Legalstart propose la [création d'une micro-entreprise](#) en ligne. En effet, ce prestataire accompagne ses clients dans la réalisation des formalités de création d'entreprise, à l'instar de LegalPlace.

Le recours aux services de Legalstart emporte des coûts supplémentaires et nécessite de respecter certaines étapes. Par ailleurs, les entrepreneurs peuvent également bénéficier de services complémentaires en fonction de leurs besoins.

[Créer son entreprise](#)

Comment procéder à la création d'une micro-entreprise avec Legalstart ?

Aujourd'hui, il n'est plus utile de compléter le [formulaire P0 auto-entrepreneur](#) pour déclarer son début d'activité. La déclaration **se fait exclusivement en ligne**, sur le guichet des formalités des entreprises (ou guichet unique) géré par l'INPI.

Par ailleurs, l'entrepreneur peut toujours confier la réalisation de cette démarche à un prestataire agissant en qualité de mandataire tel que Legalstart. Lorsque les équipes de Legalstart se chargent de créer une micro-entreprise pour le compte d'un client, la création peut se résumer en **3 étapes importantes** pour l'entrepreneur :

1. compléter un questionnaire en ligne sur le site de Legalstart ;
2. joindre les pièces justificatives requises ;
3. choisir la formule de prestations souhaitée.

Après réception de ce dernier, les formalistes traitent le dossier en ligne. S'il est complet, ils se chargent de déclarer le début d'activité du nouveau micro-entrepreneur auprès de l'administration. Suite à cette déclaration, le guichet unique transmet les informations de la micro-entreprise à tous les organismes concernés. Celle-ci est alors inscrite au Registre National des Entreprises (RNE).

À noter : L'auto-entrepreneur recevra une attestation d'inscription au RNE à l'issue de cette formalité.

Au moment de la déclaration en ligne, les formalistes de Legalstart devront **transmettre des pièces justificatives à l'administration**. Par conséquent, l'auto-entrepreneur doit télécharger ces documents sur son espace personnel Legalstart. Les documents concernés sont les suivants :

- justificatif d'identité en cours de validité (carte national d'identité, passeport, titre ou carte de séjour autorisant une activité non salariée en France) ;
- déclaration sur l'honneur de non condamnation et de filiation ;
- justificatif du droit de jouissance des locaux de domiciliation de la micro-entreprise (justificatif de domicile, local commercial, contrat de domiciliation, etc...).

Attention : L'administration peut exiger d'autres documents dans des situations particulières.

Quel est le prix d'une création de micro-entreprise avec Legalstart ?

L'auto-entrepreneur n'a pas nécessairement besoin de déboursier une somme quelconque pour la création de sa micro-entreprise. L'immatriculation d'une micro-entreprise est gratuite. En revanche, il est vrai que certaines activités nécessitent de prévoir des fonds et que l'inscription à certains registres spécifiques est payante. Or, si l'entrepreneur décide de confier la création de sa micro-entreprise à Legalstart, il devra obligatoirement prévoir des frais liés aux prestations souscrites.

Les frais administratifs classiques liés à la création d'une micro-entreprise

En réalité, [devenir auto-entrepreneur](#) ne demande pas d'engager des frais importants. En effet, contrairement aux sociétés qui engendrent des frais incompressibles (capital social, publication d'une annonce légale de constitution, frais d'immatriculation...), la création d'une micro-entreprise **peut être totalement gratuite**.

La micro-entreprise n'est pas une forme juridique en tant que telle mais un régime spécifique. Le micro-entrepreneur exerce sous la forme d'une entreprise individuelle. Toutefois, cette entreprise individuelle est soumise au [régime de la micro-entreprise](#). Ce régime particulier englobe des règles simplifiées, notamment en matière :

- fiscale ;

- sociale ;
- comptable.

Ainsi, l'auto-entrepreneur ne crée pas d'entité distincte de sa personne. Il **exerce en tant que personne physique**, c'est-à-dire en son nom propre. C'est la raison pour laquelle il n'a ni à constituer un capital social, ni à rédiger des statuts constitutifs.

De plus, l'immatriculation d'une micro-entreprise au Registre National des Entreprises (RNE) et au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) pour les activités commerciales, est entièrement gratuite.

À noter : Selon son activité, le micro-entrepreneur peut tout de même avoir besoin de prévoir des fonds pour le lancement de son entreprise. Ces fonds peuvent par exemple servir à l'achat de son matériel.

Les tarifs appliqués par Legalstart

Pour la création d'une micro-entreprise sur son site, Legalstart **met 2 formules à disposition** des entrepreneurs :

1. standard ;
2. premium.

Chacune de ces formules inclut des prestations différentes, plus ou moins étendues :

Formules création de micro-entreprise proposées par Legalstart		
	STANDARD	PREMIUM
Tarif hors taxe	59 €	99 €

Prestations incluses	Dossier complet ; Validation du dossier ; Assistance par email.	Dossier complet ; Validation du dossier ; Assistance par email ; Traitement du dossier en 48h à compter de la réception du dossier complet et conforme par le formaliste ; Accompagnement par un expert ; Assistance Legalstart offerte pendant 1 mois, puis 29,90 € HT/mois.
-----------------------------	---	--

Quelles autres prestations propose le site ?

Le site de Legalstart permet à tout futur [micro-entrepreneur](#) de déléguer les formalités de création de sa micro-entreprise. Cependant, d'autres prestations sont également disponibles sur le site.

Concernant les auto-entrepreneurs, ils peuvent également passer par le site pour **déclarer la cessation de leur activité**.

En outre, en termes de création d'entreprises, il est possible de se faire accompagner dans la création des formes juridiques suivantes :

- SASU/SAS ;
- EURL/SARL ;
- entreprise individuelle ;

- SCI.

Bon à savoir : Legalstart accompagne aussi ses clients dans la création d'une association.

Avant de se lancer dans la création de son entreprise, l'entrepreneur a **accès à des outils pratiques** tels que :

- un simulateur de choix de forme juridique ;
- le calcul des charges sociales ;
- le calcul d'éligibilité à l'ACRE ;
- la vérification de la disponibilité d'un nom d'entreprise ;
- etc...

En matière de gestion d'entreprise, le site propose diverses prestations de modifications statutaires (transfert de siège social, changement de dirigeant, transformation d'une SARL en SAS, etc...), de fermeture de société (dissolution-liquidation ou simple mise en sommeil), de gestion de la comptabilité, ou encore de protection de ses créations (dépôt de marque et recherche d'antériorité).

Enfin, Legalstart propose un service d'accompagnement qui peut être ponctuel ou sur souscription d'un abonnement. À ce jour, il existe **3 types d'abonnements** :

1. l'assistance Legalstart ;
2. le service obligations juridiques ;
3. la gestion comptable.

Quels sont les avis clients concernant la création d'une micro-entreprise avec Legalstart ?

L'offre de Legalstart repose sur **4 piliers**, à savoir :

1. la simplicité ;
2. la rapidité ;
3. le prix ;
4. la sérénité.

De manière générale, les clients sont **satisfaits des services proposés** par ce prestataire. Ainsi, l'entreprise semble répondre à ses propres exigences. Principalement, les clients relèvent le professionnalisme des intervenants et la simplicité d'utilisation du site. C'est ainsi que de nombreux entrepreneurs ont débuté

leur activité grâce à ses services, que ce soit sous le [statut d'auto-entrepreneur](#) ou en tant qu'associé de société.

Néanmoins, un point noir est dénoncé sur les abonnements mis en place pour les clients. En effet, certains constatent des prélèvements imprévus dans le cadre de ces abonnements.

Malgré cela, les avis restent essentiellement positifs et Legalstart continue à satisfaire ses clients avec ses services d'accompagnement et de création d'entreprises.

Zoom : Pensez à LegalPlace pour vous décharger de toutes les formalités liées à la [création de votre micro-entreprise](#). La procédure est simple. Il vous suffit de compléter notre formulaire en ligne et de joindre les pièces justificatives requises. Une fois le dossier complété, notre équipe de juristes formalistes se chargent de réaliser votre déclaration de début d'activité à votre place. Vous n'avez plus qu'à attendre de recevoir les documents de votre nouvelle entreprise.

A lire : [Legalstart création SASU](#), [Legalstart modification statuts](#),

FAQ

Qui est Legalstart ?

Legalstart est un prestataire en ligne spécialisé dans l'accompagnement et la réalisation des formalités de création et de gestion d'entreprise. Comme LegalPlace, cette entreprise entre dans la catégorie des Legaltechs. Ces entreprises innovantes proposent des services juridiques entièrement dématérialisés.

Quel est le délai de création d'une micro-entreprise avec Legalstart ?

Si l'entrepreneur complète bien le questionnaire en ligne et qu'il joint tous les documents demandés, le traitement de son dossier peut être très rapide. Pour sa formule premium, Legalstart promet un traitement en 48h.

Quels sont les avantages du statut d'auto-entrepreneur ?

Le micro-entrepreneur bénéficie de régimes simplifiés, tant sur le plan fiscal que social. De plus, il bénéficie également d'une comptabilité allégée. Enfin, les formalités de création d'une micro-entreprise sont elles aussi simplifiées et ne requièrent pas beaucoup de documents.